



VIE MUNICIPALE : Conseil municipal des enfants : fin du suspense ///

TRAVAUX : Eléonor, une tempête violente ! /// **VIE LOCALE :** Ambiance zen chez « Belle de Soins » ///

VIE ASSOCIATIVE : Projet de jumelage avec la commune de Boirs en Belgique ///

ENFANCE / JEUNESSE : le pôle enfance / jeunesse en chiffres /// **INFOS DE LA VALLEE :** Grenoble 1968 : J.O d'hiver

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN :** La vie à Bellecombe au XIV^{ème} siècle - partie 2



- 3. Editorial
- 4 / 9. Vie Municipale
- 10 / 11. Aménagements & Travaux
- 12 / 14. Vie Locale
- 15 / 17. Vie Associative
- 18. Enfance & Jeunesse
- 19. Infos de la Vallée
- 20. Il était une fois Chapareillan

ETAT CIVIL



NAISSANCES...

Maël MARRET
4 décembre

Camille MIGNONE
12 décembre

Maxence CHASSAING
30 décembre



DÉCÈS...

Madeleine DRILLAT
21 novembre

Marcelle SCLIPPA
26 novembre

Gilbert PERROTIN
26 novembre

Pierre BURDET
3 décembre

Rose CENDRE
20 décembre

Claudette JANIN
25 décembre

Rodolphe DAVOINE
7 janvier

P

PERMANENCES

ADPA :
Mardi & mercredi
de 9^h00 à 12^h00, sur rendez-vous
Salle Saint Roch
☎ : 04 76 40 79 35
En cas d'urgence
appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :
Consommation Logement Cadre de Vie :
Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances)
de 10^h30 à 12^h00
Local « permanences »,
place de la mairie.

CPAM :
Les mercredis semaines impaires
de 8^h30 à 10^h30
Local « permanences »,
place de la mairie.

CENTRE GENEALOGIQUE :
3^{ème} lundi du mois
de 14^h00 à 18^h00
Salle Saint Roch



C'est le nombre de naissances
sur la commune en 2017
soit 50% de plus qu'en 2016



Démarrage des travaux de la caserne des pompiers



MARTINE VENTURINI-COCHET
Maire de Chapareillan

DE BELLES PERSPECTIVES !

ÉVÈNEMENTS

**COMMÉMORATION
DU 19 MARS 1962**

**LUNDI 19 MARS
MONUMENT AUX MORTS**

**REPAS DES
ANCIENS**

**DIMANCHE 29 AVRIL - 12^H00
SALLE POLYVALENTE**

Cette nouvelle année a démarré tragiquement avec le décès d'un sapeur-pompier dans l'exercice de ses fonctions, lors de la tempête Eléonor. Cela nous rappelle le dévouement sans faille dont font preuve nos forces de secours qui côtoient le risque au quotidien. J'ai une très grande considération pour le travail remarquable et courageux qu'elles effectuent. Pour cette raison, je suis heureuse que nos projets d'agrandissement de la caserne et de partenariat envers l'enfance et la jeunesse puissent voir le jour cette année. Il est nécessaire que ces volontaires puissent travailler en toute sécurité.

En évoquant la jeunesse, il me semble important de communiquer sur l'espace GAIA, fréquenté par nos jeunes chapareillanais. Cette association, située à Pontcharra, accueille des jeunes collégiens et lycéens de plusieurs communes, dont la nôtre. Elle a une action d'intérêt général partagé, axée sur des actions éducatives envers la jeunesse.

En période de restriction budgétaire, ce type de structure est impacté et rencontre des difficultés. Depuis plusieurs mois, nous travaillons à l'étude d'un projet de territoire avec les différentes municipalités concernées, le Département, la Communauté de Communes et la CAF de l'Isère.

Notre but à tous, est de faire perdurer ce type d'actions que nous soutenons. Je vous tiendrai informés des évolutions dans un prochain bulletin.

Une nouvelle jeunesse également pour notre mairie. Nous allons, dès cette année, rénover la façade qui est en très mauvais état et n'a jamais été refaite. Des plaques de crépi tombent de plus en plus sur la place de la mairie, il devient donc urgent d'y remédier. Pour ce projet, nous avons obtenu 70 % de subventions dont 40 % de la Région et 30 % du Département que je remercie. Les travaux débiteront au cours du second trimestre.

Une belle année en perspective pour notre commune.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin et les nombreux projets qui se poursuivront ou qui auront lieu en 2018.

Je vous souhaite une excellente année 2018, qu'elle vous apporte à tous la santé, le bonheur et la joie de réaliser vos projets...

Contact

Mairie
24 place de la mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00
mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00
jeudi :
18^H00 / 20^H00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

VOEUX 2018 : RIEN N'EST SOLITAIRE, TOUT EST SOLIDAIRE !

Samedi 13 janvier, entourée des élus du conseil municipal et devant de nombreux chapareillanais et aussi d'élus de communes voisines, le maire Martine Venturini-Cochet a présidé la traditionnelle cérémonie des vœux. **Extraits du discours...**



Clôture de la cérémonie des vœux de la municipalité, en présence du conseil municipal, du conseil des sages et du conseil municipal des enfants

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux qui marque la nouvelle année.

Vous le savez, **notre époque est la charnière entre deux mondes, un monde qui va de plus en plus vite et cela nous concerne tous, collectivement et individuellement. Pour y parvenir, nous devons nous adapter, ce qui signifie ne pas subir et transformer les contraintes en opportunités.**

L'année 2017 n'a pas été facile pour notre municipalité, comme pour beaucoup d'ailleurs, malgré cela le bilan est positif. Ces bons résultats sont à mettre à l'actif de tous.

En 2014, lorsque nous sommes arrivés, je vous avais annoncé que nous désendetterions la commune de 500 000 € durant le mandat. Nous sommes à un peu plus qu'à la mi-mandat et nous avons déjà désendetté la commune de 555 400 € passant d'une dette par habitant de 1125 € à 883 €. Ce dont je suis fière.

Je tenais à remercier l'ensemble de celles et ceux, élus comme personnel communal, qui chaque jour font le maximum avec le minimum de moyens tout en maintenant la qualité des prestations rendues à vous, chapareillanais.

Autres points positifs de cette année 2017, la poursuite des travaux de sécurisation de certains secteurs de la commune, l'ouverture d'une classe ULISS à l'école élémentaire ou encore la mise en place par la municipalité d'un système d'alerte destiné à informer dans les plus brefs délais la population en cas de situation de crise, la rénovation des courts de tennis.

2018 ne devrait pas changer de trajectoire. **La révision du PLU va se poursuivre. Nous allons avoir une réduction importante des surfaces constructibles. D'ailleurs, le démarrage de la procédure a eu pour conséquence la multiplication de projets immobiliers lancés par les propriétaires, souvent inquiets de perdre la constructibilité de leur terrain dans le nouveau PLU. De ce fait, de nombreuses constructions verront le jour en 2018 / 2019.**

En 2018, nous aurons également la construction d'une nouvelle halte-garderie, la restauration de la caserne des sapeurs-pompiers, la rénovation du « Relais Dauphinois » ou encore la mise en conformité de l'éclairage public.

Après toutes ces bonnes nouvelles, je tenais à vous présenter **des femmes et des hommes pour qui la retraite n'est pas un retrait de la vie citoyenne, des personnes qui veulent s'investir en mettant une partie de leur temps libre et de leurs expériences au service de leurs concitoyens.** Ils sont seize et viennent d'horizons divers et **œuvreront**

dans le cadre d'un « conseil des sages ».

Ce conseil est une instance apolitique mais consultative, chargé de donner un avis, un conseil ou être force de propositions sur les projets de la commune. Les sages sont des personnes bénévoles qui souhaitent s'investir, partager leurs expériences et leurs connaissances du territoire, au service des citoyens.

Je souhaite également vous présenter d'autres personnes. Ils sont douze à avoir été élus le 15 décembre après une campagne au sein des deux écoles. **Il s'agit du « conseil municipal des enfants ». Ce conseil a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et de créer du lien intergénérationnel.**

Avant de terminer, je tiens à remercier les adjoints pour leur travail assidu et les conseillers qui sont un maillage indispensable à l'équipe.

Dans les années à venir, les difficultés seront de plus en plus présentes, nous les surmonterons. Mon seul but est de préserver l'intérêt de notre commune.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : FIN DU SUSPENSE

Vendredi 15 décembre... 17H30... il est l'heure de passer au dépouillement pour connaître les noms des 12 conseillers municipaux enfants. De la joie pour les 12 gagnants, de la déception pour les 20 autres candidats qui ont pourtant fait une campagne exceptionnelle et qui avaient des projets forts intéressants. Madame le Maire a félicité l'ensemble des participants en remerciant tous les candidats pour leur engagement au cours de cette campagne et rappelle aux enfants qui n'ont pas été élus, qu'ils seront invités à donner leur avis sur certains projets dans le cadre de commission extra-municipale ou à participer à certaines actions du conseil municipal des enfants.

Voici les résultats de cette première élection du conseil municipal des enfants :
Inscrits : 121 - Votants : 114 (94,21 %) - Exprimés : 114 - Blancs : 0 (0 %) - Nuls : 0 (0 %)
A savoir : chaque électeur, afin de respecter la parité, devait voter pour 6 filles et 6 garçons.



De gauche à droite : Lily, Amalie, Fanny, Titiane, Capucine, Alice, Isidore, Noa, Maël, Esteban et Basile avec la présence d'Emmanuelle Gioanetti, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Chaque élu s'est vu remettre par le conseil des sages une BD « l'élu et le citoyen »

Autres résultats (filles) : Anna LAURENT - 47 voix - 41,22 % ; Lorette PINAT - 41 voix - 35,96 % ; Fanny REQUENA - 40 voix - 35,08 % ; Lili ROUSSET - 36 voix - 31,57 % ; Jana MANCEAU - 34 voix - 29,82 % ; Tess ROYER - 30 voix - 26,31 % ; Chloé LAJOINIE - 25 voix - 21,92 % ; Tessa MUSITELLI - 18 voix - 15,78 % ; Mélyne GACHET - 12 voix - 10,52 %

Autres résultats (garçons) : Maxime MESUROLLES - 44 voix - 38,59 % ; Lucas BACCI - 39 voix - 34,21 % ; Elio BOURQUARD - 39 voix - 34,21 % ; Mattis CAVALLIN - 37 voix - 32,45 % ; Samuel VIGNAT - 34 voix - 29,82 % ; Nance FAIN - 31 voix - 27,19 % ; Aurélien GRILLET - 29 voix - 25,43 % ; Paul REYNAUD - 28 voix - 24,56 % ; Mathéo GATTEL-PORTAZ - 25 voix - 21,92 % ; Antonin MARC - 19 voix - 16,66 % ; Etane LEVEQUE - 10 voix - 8,7 %

LES 12 CONSEILLERS ENFANTS

Les filles :

Alice THIERY
84 voix - 69,42 %
Fanny CULATTI
70 voix - 61,40 %
Capucine FORTE
62 voix - 54,38 %
Lily CROSNIER
54 voix - 47,36 %
Amalie BOURDAIS
50 voix - 43,85 %
Titiane BRUN
49 voix - 42,98 %

les garçons :

Esteban BRUNOUD
70 voix - 61,40 %
Basile DESCOURVIERES
54 voix - 47,36 %
Robin DE SOUSA
50 voix - 43,85 %
Maël LIMORTE
49 voix - 42,98 %
Isidore LE BIDAN TOMAS DE SAINT MARS
48 voix - 42,10 %
Noa WANEGUE
45 voix - 39,47 %

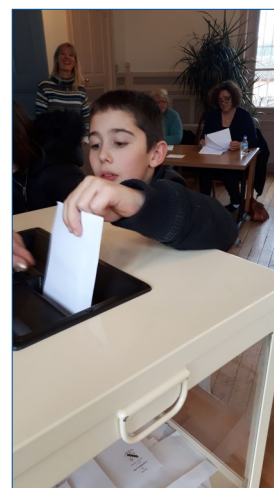
AGENDA CME

MARS :

- 5 RÉUNION DE PRÉPARATION
Bungalows de 16^H45 à 18^H30
- 26 SÉANCE PLÉNIÈRE
Salle du conseil municipal de 16^H45 à 18^H30

L'accès au public aux séances plénières est autorisé aux enfants de moins de 18 ans, habitants ou scolarisés sur la commune de Chapareillan.

FLASHBACK SUR LES ÉLECTIONS



SEIZE SAGES POUR UN VILLAGE

Créé fin 2017, le conseil des sages, composé de 16 membres, venus d'horizons divers est une instance apolitique mais consultative, chargée de donner un avis, un conseil ou être force de propositions sur les projets de la commune. Les sages sont des personnes bénévoles qui souhaitent s'investir, partager leurs expériences et leurs connaissances du territoire, au service des concitoyens.



De gauche à droite : Régis Mouget, Serge Avogadro, Simone Dupraz, Monique Croissonnier, Raymonde Davagnier, Anne-Marie Morel, Gilbert Guillaudin, Marc Portaz, Marie-Jo Drillat, Josiane Casset, Jocelyne Chambaz, Alain Chautemps, Jean-Claude Moro, Philippe Marguet, Denis Jacquet et Andréa Miguet en présence de Mme le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population

VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Le 19 décembre, l'ensemble des salariés de la commune était convié aux vœux du personnel. L'occasion pour les élus de faire un bilan de l'année écoulée. Un bilan très positif a souligné Madame le Maire : une bonne gestion des dépenses, de la solidarité entre les services, une baisse significative des arrêts maladie...

Ce fut également l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Margueritte Ceccon et Christian Jannon et de les remercier pour toutes ces années de services passées au sein de la collectivité.



50%

C'est le nombre d'arrêts maladie du personnel communal en moins par rapport à 2016

COLIS DE NOËL

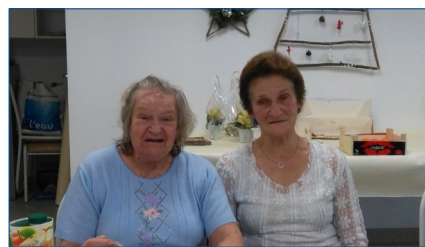
Le mercredi 6 décembre, les aînés de la commune, âgés de plus de 80 ans, se sont vu remettre un colis de Noël. Ce cadeau, offert par la municipalité, a permis de démarrer les fêtes avant Noël.



C'est le nombre de colis offerts par la municipalité aux aînés chapareillanais

REPAS DE NOËL AU SAINT ROCH

Le 15 décembre a eu lieu le repas de Noël du Saint Roch. Comme chaque année, l'ambiance était bien là !



UN BEL ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Comme chaque année, Madame le Maire, ainsi que bon nombre de conseillers, accueillent en mairie, les nouveaux habitants de la commune. Le 18 novembre dernier que la municipalité a rencontré ces nouveaux chapareillanais. Objectifs : présenter la commune, les projets et surtout faire connaissance avec ces nouveaux arrivants autour d'un pot d'accueil.

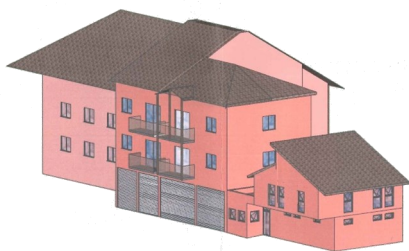


C'est le nombre de nouvelles familles arrivées sur la commune en 2017



SAPEURS-POMPIERS : BILAN ET PERSPECTIVES !

Une grosse année vient de se terminer pour les Sapeurs Pompiers Volontaires de Chapareillan puisque elle se clôture par un bilan montrant une évolution de 30% du nombre d'interventions.

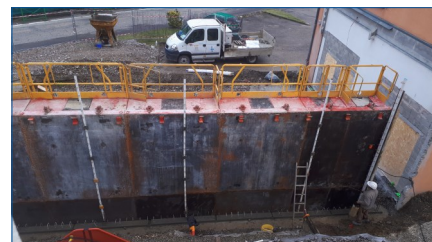


Ce sont 320 départs d'engins qui ont été assurés en 2017. D'ores et déjà, ayant participé aux demandes de secours du Haut Grésivaudan en ce début d'année pour inondations,

crues et phénomènes de débordements divers, l'activité est soutenue dès le mois de janvier.

Cette fin d'année a vu débuter les travaux d'agrandissement de la caserne qui devraient durer 13 mois et aboutir à une structure plus adaptée et plus opérationnelle.

Dans le même temps, ce sont 7 nouveaux sapeurs pompiers qui ont rejoint la caserne en intégrant les effectifs. Pour la plupart un cycle de formation d'une année débute afin de les voir intervenir rapidement sur



toutes les interventions.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés et vous invitons à venir prendre part à cette belle aventure!

L'année 2018 verra l'investissement local se continuer, et un certain nombre de séquences de formation à destination du grand public sont envisagées dans le domaine des "Gestes qui sauvent". En partenariat avec la nouvelle association "EDA" de secours par drone, petits et grands seront invités à s'initier au comportement citoyen afin de "Protéger, alerter et secourir" au quotidien.

UN CARNAVAL DE FOLIE 2

Vous l'attendiez depuis 2 ans... on vous comprend ! En 2016, vous étiez près de 400 personnes à déambuler au rythme de la Batucada sous une météo exceptionnelle ! Alors, rejoignez-nous pour ce nouveau carnaval de folie !

Samedi 10 février, dès 14^h00
Place de la mairie

14^h00 :

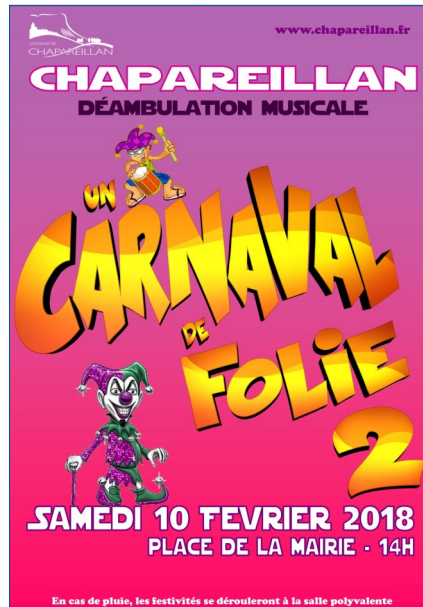
Accueil des participants en musique et départ pour une énorme déambulation dans les rues de Chapareillan, rythmée par la *Batucada Ziriguidoum*

Vers 15^h15 :

Brûlons Monsieur Carnaval (réalisé par les enfants des TAP)

Vers 16^h00 :

Chocolat chaud (offert par la municipalité)
Vente de crêpes et de gaufres au profit de l'*Amicale Laïque*
Suivi du *concours de déguisements*
A la salle polyvalente



AGENDA MUNICIPAL

FÉVRIER :

10 UN CARNAVAL DE FOLIE 2
Place de la mairie à 14^h00

MARS :

19 COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962
Monuments aux morts

31 CHASSE AUX 3001 OEUFs
Petit bois à 10^h45

AVRIL :

29 REPAS DES ANCIENS
Salle polyvalente à 12^h00

CHASSE BIENTÔT OUVERTE



4^{ème} édition de notre traditionnelle chasse aux œufs. Cette année, un œuf de plus... pour les adultes ! Alors cherchez bien !

Samedi 31 mars, dès 10^h45
Au petit bois, route de Barraux

2 parcours : 2/5 ans et + de 6 ans

3 défis par parcours

1 défi adulte

Et bien sûr chercher et ramasser des œufs...

Clôture de la chasse à midi : digestion autour du verre du chasseur et remise des prix

SALON DU DRONE

1^{ère} édition du salon du drone organisé par Drone Process Training et la commune de Chapareillan.



Le drone s'installe à Chapareillan avec de nombreux ateliers pour tous... Programme à venir très prochainement...

LE RÉCAP' 2017 EST ARRIVÉ !

Chaque habitant présent à la cérémonie des vœux, s'est vu remettre « le récap' 2017 », petit fascicule reprenant tous les événements, articles de presse et images de l'année.

« le récap' 2017 » est disponible à l'accueil de la mairie et sur chapareillan.fr



ELÉANOR, UNE TEMPÊTE VIOLENTE !

Du 3 au 5 janvier, la tempête Eléonor s'est abattue sur Chapareillan et a causé quelques dégâts (chutes d'arbres et de branches) et inondations.



Le Cernon, le 4 janvier 2018



Le Vorget, le 4 janvier 2018

Pour pallier cette catastrophe et sans compter leurs heures, les employés des services techniques et Fabrice Blumet, élu, ont été mobilisés pour limiter les dégâts et ont réalisé divers travaux de sécurité :

- Nettoyage des ruisseaux du Vorget, Glandon et Cernon : surveillance des ponts et des grilles, enlèvements des branches...
- Nettoyage des pièges à matériaux et des grilles d'eau pluviale.
- Pose de sacs de sable auprès de certains bâtiments pour éviter les inondations.



Intervention des Sapeurs-Pompiers, place de la mairie, le 3 janvier 2018



Les Sapeurs-Pompiers de Chapareillan sont également intervenus place de la mairie suite à une chute d'une dalle du toit de la mairie et des bâches du Relais Dauphinois qui menaçaient de s'envoler et de créer des dégâts plus importants.



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU ET ASSAINISSEMENT »

La communauté de communes est en charge depuis le 1er janvier 2018 du volet eau et assainissement sur le territoire. Il s'agit d'une nouvelle compétence, jusque là portée par les communes ou syndicats communaux. Le Grésivaudan a fait le choix d'anticiper le calendrier de la loi NOTRe qui autorise le caractère optionnel de cette compétence jusqu'en 2020. La collectivité travaille ainsi depuis 2015 sur le sujet pour garantir une continuité de service et de qualité à tous les usagers.

Qu'est ce que ça change sur les 46 communes du territoire ?

- La tarification de l'eau et l'assainissement convergera progressivement afin d'atteindre un prix harmonisé à l'horizon 2021.
- Les travaux d'investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement seront dorénavant réalisés par les services de la communauté de communes.
- Le Grésivaudan assure désormais le conseil et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif par le biais de prestataires.
- Pour les constructions neuves, la communauté de communes assure maintenant le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement.

TRAVAUX EN IMAGES



Travaux de rénovation de l'église par Michel Girard, spécialiste en travaux sur toiture :

- Remise en place d'une lucarne, arrachée par le vent, au sommet du clocher,
- Réparations des fuites d'eau sur la toiture de la salle du catéchisme,
- Remise en place d'une faitière



Ramassage des feuilles par ARECE



Travaux d'enrobage de la route de la Chartreuse (montée de la Palud)



Curage des rigoles et fossés au bord des chemins, après les intempéries



Remise en place de la tôle en zinc sur le toit de la mairie par l'entreprise Uchet



Pensez à protéger vos compteurs d'eau !

Avec le gel ceux-ci peuvent être endommagés !

Pensez à vous garer correctement !

Afin de faciliter l'accès aux véhicules de services pour le déneigement !

SAINT BLAISE

L'association Saint Blaise a pour objectif de conserver et d'entretenir le patrimoine et en particulier l'église de Bellecombe. Les bénévoles, en collaboration avec le responsable des services techniques, assurent l'entretien, le nettoyage et effectuent quelques travaux de rénovation au niveau du clocher. Quelques exemples de travaux fait par les bénévoles :

- rénovation de la rampe d'escalier qui mène aux cloches,
- Création d'une trappe...

Un grand merci pour cette belle initiative

AMBIANCE ZEN CHEZ « BELLE DE SOINS »

Belle de soins

Le 7 novembre 2016, Magali Bellot a ouvert son institut de beauté à Chapareillan. Jeune entreprise d'un an à peine, les Echos du Granier ont voulu découvrir qui se cache sous cette enseigne « Belle de soins ». Retour sur son histoire et sur les différents soins qu'elle vous propose...



Magali Bellot, gérante de l'institut de beauté « Belle de soins »

Echos du Granier : Présentez-nous votre parcours professionnel ?

Magali Bellot : C'est vers 11 ans que j'ai découvert le métier d'esthéticienne en accompagnant ma mère dans les instituts de beauté. Cela est devenu une passion.

De ce fait, j'ai poursuivi mes études dans ce domaine : je suis entrée en école d'esthéticienne après la 3ème. J'ai obtenu mon CAP puis mon Brevet Professionnel, où j'alternais les cours et les mises en situation au sein d'un institut et ce, pendant 2 ans.

Afin d'élargir mon activité, je me suis perfectionnée en parfumerie en étant représentante et animatrice de vente. Par la suite, j'ai créé un institut sur Grenoble, dont j'étais gérante pour le

revendre 2 ans plus tard pour partir fonder une famille à la campagne. Je me suis consacrée entièrement à eux pendant quelques années. Et c'est finalement en 2016 que j'ai créé « Belle de soins ».

EdG : Pourquoi « Belle de soins » ?

M.B : Au départ, j'avais choisi « bulles de soins » mais le nom de domaine existait déjà. Nous avons donc organisé un concours interne avec des amis, et c'est « belle de soins » qui a fait l'unanimité.

EdG : Votre clientèle est-elle mixte ?

M.B : Ma clientèle est plutôt féminine, mais de plus en plus d'hommes font leur apparition dans mon salon : épilation, surtout pour les sportifs,

des soins du visage et quelques manucures. Le plus souvent, ce sont les maris de mes clientes qui viennent tester mes soins.

EdG : Quels sont les soins que vous proposez ?

M.B : Je propose différents soins du visage : anti-impuretés, détente et relaxation, anti-âge (comprenant tous gommage, vapozone, modelage, masque) et du corps ; des épilations (sourcils, lèvres, aisselles, bras, jambes, maillot...) ; de la manucure et pédicure ; du maquillage et j'ai même un forfait plus complet pour les futures mariées.

EdG : Et si on veut offrir un soin à un proche ?

M.B : Vous avez 2 solutions, soit offrir le soin souhaité, soit faire un bon cadeau et la personne concernée choisira le ou les soins souhaités.

A savoir que je vends également des crèmes et des produits de manucure bio qui peuvent venir compléter le soin.



BELLE DE SOINS

Mme Magali BELLOT

183 chemin de la cura, Chapareillan

☎ : 06 24 75 09 86

Courriel : contact@belledesoins.fr

Facebook : @belledesoins

HORAIRES

Sur rendez-vous

MADISUN, LA SOLUTION ÉNERGÉTIQUE

L'énergie étant le problème numéro un sur la planète et la sensibilité écologique aidant, Fabrice Duval a donné naissance à MadiSun énergies renouvelables. La volonté de fournir un service de qualité et professionnel l'a conduit à se former régulièrement.

Madisun ne propose pas de pompe à chaleur, ni du solaire à tout prix : il vend la solution la plus judicieuse pour votre projet. Ses domaines de compétence sont le solaire photovoltaïque, le solaire thermique et l'énergie bois. A une heure où il est bien difficile de lutter contre le lobbying de certains grands groupes, le choix de l'énergie pour vos maisons vous appartient.



Echos du Granier : Quel est votre parcours professionnel ?

Fabrice Duval : J'ai un DUT en Génie Electrique et j'ai travaillé pendant plus de 15 ans dans l'industrie de la micro-électronique.

En 2001, j'ai négocié mon départ pour monter un sushi bar à Grenoble, car j'adore la cuisine japonaise, mais mon projet n'a pas abouti.

Un bilan de compétence et une réflexion approfondie m'ont fait comprendre que cet échec était dû au fait que je n'étais pas « du métier ».

L'entreprise que j'avais quitté m'a accueilli de nouveau jusqu'en 2017. A cette date, la multinationale a décidé d'un plan social qui m'a donné une 2^{ème} chance de créer mon entreprise.

Avec des prérequis solides, j'ai pu intégrer, dans le cadre d'un congé de reconversion, la formation longue des compagnons du solaire de l'INES*. J'ai obtenu un diplôme reconnu de niveau IV : CQP d'installateur solaire photovoltaïque et thermique.

A l'issue des 8 mois de formation en alternance, j'ai créé MADISUN (c'est ma fille Madison qui a trouvé le nom car sun signifie soleil en anglais).

Mon entreprise est spécialisée dans les énergies renouvelables.

Au démarrage, 90% du chiffre d'affaires a été réalisé par des installations photovoltaïques.

Les décisions politiques (baisse du taux de rachat...) ont fait évoluer le marché vers le solaire thermique. Le solaire



Fabrice Duval, gérant de Madisun

n'est pas autonome et requiert une énergie d'appoint. Il est donc devenu indispensable de se former à l'énergie bois et au gaz.

C'est pourquoi, nous sommes aujourd'hui titulaires des appellations Qualisol (solaire thermique), Qualipv (photovoltaïque), Qalibois (poêle et chaudière) et PG RGE gaz.

Je dis « nous » car après 9 ans d'activité, j'ai pu formaliser en juin 2017, l'embauche de Samir Benamara, issu du même centre de formation que moi.

EdG : Donc si j'ai un projet d'amélioration de mon habitat et que je fais appel à votre société, comment dois-je m'y prendre ?

F.D : Nous convenons, d'abord, d'un rendez-vous (le délai est de moins de 10 jours), dans votre logement, pour

que vous m'expliquiez votre projet. A mon tour, je vous fais quelques propositions techniques et essaie d'apporter des solutions. J'en profite pour vous aiguiller sur les subventions et les aides existantes (Etat, Grésivaudan...). Ensuite, je fais valider la faisabilité par mes partenaires (matériel adéquat...). Puis, nous passons par la phase devis où je vous explique et détaille chaque ligne, car le plus souvent nous utilisons des termes professionnels que seuls les gens du métier peuvent comprendre. Et s'en suit la planification du chantier, la réalisation et la réception des travaux.

EdG : J'imagine qu'il faut entretenir ce type de réalisation ?

F.D : Effectivement !

Je propose souvent à mes clients un contrat de maintenance. Chaque année ou lorsqu'il y a un problème, je me rends à leur domicile pour entretenir ces installations et ainsi mettre en place un suivi.

EdG : Votre activité doit être assez locale car il y a du potentiel sur notre commune ?

F.D : Je pense comme vous, le potentiel est là mais pas les clients. Je travaille très peu avec les chapareillanais, ce que je regrette. Peut-être que cet article fera découvrir mon entreprise au niveau local et que les chapareillanais feront appel à moi.

EdG : Et quel avenir pour votre entreprise ?

F.D : Depuis plusieurs années, les gouvernements semblent avoir une réelle volonté politique sur le développement des énergies renouvelables en diversifiant les aides et les subventions. Je pense donc que mon entreprise a un bel avenir devant elle.



Chantier réalisé par Madisun : pose de capteurs thermiques Green One Tec

MADISUN
M. Fabrice DUVAL
 Chemin des Rochettes, Chapareillan
 ☎ : 04 76 71 78 40 / 06 08 45 30 31
 info@madisun.fr
 www.madisun.fr

*Institut Nationale d l'Energie Solaire

SAINT GERMAIN, PLOMBIER ET CHAUFFAGISTE

Vous construisez une maison et vous avez besoin d'un professionnel pour vos installations thermiques et sanitaires ? Vous souhaitez refaire tout ou partie de votre installation en plomberie ou en chauffage ? Vous avez une fuite d'eau ? Alors n'hésitez plus ! A Chapareillan, Fabrice Saint Germain est à votre service...



*Fabrice Saint Germain,
Gérant de la société Saint Germain*

Echos du Granier : depuis combien de temps êtes vous dans le métier ?

Fabrice Saint Germain : Mon père avait déjà, il y a une trentaine d'an-

nées sa société de plombier - chauffagiste sur la commune de Chapareillan.

Après avoir réussi mon BEP thermique (chauffage) et mon CAP sanitaire (plomberie), j'ai travaillé quelques temps avec lui puis, en 2001, j'ai repris l'entreprise familiale. En 2012 j'ai racheté une partie de l'ancienne carrosserie, chemin du Vorget, pour en faire mon siège social.

Donc, cela fait 16 ans que je suis artisan à mon compte.

EdG : Que proposez-vous comme services ?

F.S.G : Tout ce qui touche à la plomberie et au thermique, de l'installation au dépannage. Cela peut-être du chauffage (fioul ou gaz), du solaire eau chaude, de la climatisation, de la ventilation et bien sûr tout ce qui a trait au métier de plombier.

EdG : Votre clientèle est Chapareillanaise ?

F.S.G : Mon père travaillait beaucoup

plus en local. J'ai gardé une clientèle fidèle depuis plusieurs années. Ce que je voudrais aujourd'hui, c'est attirer l'attention des nouveaux habitants de Chapareillan sur mon expérience et mon savoir-faire.

EdG : Alors, pourquoi passer par vous, artisan, plutôt que par de grandes entreprises ?

F.S.G : La réactivité !

Si vous avez une urgence, ce sont rarement les grands groupes qui se déplacent. Pour ma part, étant sur Chapareillan, je pourrais intervenir très vite, selon l'urgence, par rapport à une entreprise située à l'extérieur.

SOCIETE SAINT GERMAIN

M. Fabrice SAINT GERMAIN
Chemin du Vorget, Chapareillan

☎ : 09 50 51 83 92

fabrice.stgermain@free.fr

HORAIRES

Sur rendez-vous

RELAIS DAUPHINOIS : DÉBUT DES TRAVAUX

Vendu par la commune au cours de l'année 2017, les travaux du Relais Dauphinois démarreront prochainement.





AMICALE LAÏQUE : DES PROJETS POUR 2018

L'Amicale Laïque, encore connue sous le nom de « Sou des Ecoles », est une association dont l'objectif est de recueillir des fonds pour les écoles publiques maternelle et élémentaire, et ainsi permettre aux enfants de bénéficier d'activités pédagogiques, tout en réduisant les contributions familiales.

C'est ainsi qu'au cours de l'année scolaire 2016-2017, des sorties culturelles (cinéma, spectacles, ...) ont pu être proposées aux enfants ainsi que des activités sportives comme la sortie raquettes au Col de Marcieu pour les maternelles et un cycle piscine pour l'apprentissage de la natation pour les élèves de l'école élémentaire.

A l'occasion de son assemblée générale en septembre dernier, l'Amicale Laïque a vu avec plaisir le nombre de ses membres du Conseil d'Administration progresser.

C'est donc avec une équipe de bénévoles grandissante que nous avons organisé notre première action de l'année scolaire : la bourse aux jouets du 12 novembre dernier. C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont côtoyés visiteurs et exposants. A la fin de cette journée le bilan a été très positif : tant pour les participants qui ont exprimé leur plaisir d'avoir réalisé des affaires que pour l'association qui a réalisé des bénéfices grâce à une copieuse buvette !

Ces premiers résultats très encourageants nous motivent pour l'organisation des manifestations à venir. Nous sommes d'ailleurs déjà en mesure de vous informer que la fête des maternelles et la grande kermesse de l'école élémentaire auront lieu cette année respectivement les 8 et 9 juin 2018.

Tous les soutiens et aides ponctuelles seront les bienvenus ! Pour cela con-



tactez-nous par mail à l'adresse amicalelaïque.chapa@gmail.com et pensez à visiter notre blog amicalelaïquechapa.canalblog.com.

Enfin, dans la continuité de nos actions, nous avons acté cette année l'agencement d'un coin lecture au sein de la bibliothèque de l'école, projet qui verra le jour très bientôt et qui sera entièrement financé par l'Amicale Laïque.

Nous vous donnons donc rendez-vous très prochainement !

PROJET DE JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE BOIRS EN BELGIQUE



Un projet de jumelage est en cours, entre la commune de Chapareillan et le village de Boirs en Belgique.

En effet, au cours des 5 dernières années, à diverses occasions, de plus en plus d'échanges ont eu lieu entre les deux villages. Ces rencontres, au début plutôt sporadiques et aléatoires, se sont intensifiées au cours des deux dernières années et ont eu lieu dans les deux communes. L'idée de créer un jumelage entre les deux villages a donc naturellement germé, idée supportée par un grand nombre d'habitants de part et d'autre, et des comités d'organisations déjà actifs de chaque côté... L'objectif de ce jumelage étant d'échanger sur le plan culturel et patrimonial, et de promouvoir l'économie locale en étendant la réputation de chaque village (ou ré-

gion) bien au-delà de ses frontières actuelles.

L'été dernier, une première délégation de Chapareillanais a été accueillie à Boirs, pour leurs traditionnelles fêtes du 15 août. L'accueil chaleureux des « boirsois » et de leurs élus est encore en mémoire, et les diverses activités festives et culturelles organisées resteront des souvenirs impérissables.

Par conséquent, à Chapareillan, un comité de jumelage a vu le jour, pour préparer l'accueil de nos amis belges dans la commune, du 13 au 16 juillet 2018.

Ce comité, formé en association, organisera prochainement diverses manifestations permettant de financer la réception de nos amis boirsois. La première aura lieu le dimanche 4 mars, avec une vente de diots et une buvette sur la place de la Mairie, de 8^h00 à 13^h00. Venez nombreux soutenir cette initiative citoyenne.

Si vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage, vous pouvez contacter

Sylvain Martinez
 ☎ : 06 34 63 08 15
www.facebook.com/jumelage.boirschapareillan



APRÈS NOËL, CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT ORGANISE SON LOTO

Après les feux de la Saint-Jean, la soirée de Noël, Chapareillan développement poursuit ses festivités en organisant son premier super loto. De nombreux lots seront à gagner à cette occasion.



SUPER LOTO

Dimanche 25 février à 14^H00
(ouverture des portes à 13^H00)
à la salle polyvalente.

A gagner :

- 1 bon Voyage de 1000€
- 1 TV 4K
- bons d'achat
- électroménagers
- nombreux lots
- + de 5 000 € de lots.**



Retrouvez, jusqu'au 15 février, les photos prises avec le Père Noël sur Chapareillan.fr. Possibilité de vous les transférer par courriel.

SAUVEZ DES VIES !



Donner son sang c'est sauver des vies,
c'est sauver nos vies !

La dernière collecte du 12 janvier à Chapareillan a vu se présenter 108 généreux donateurs, pour 110 donateurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 4 nouveaux donateurs et 101 poches prélevées.

Rappel : de 18 à 70 ans les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

La prochaine collecte aura lieu le mercredi 28 mars à Barraux, Salle Vauban au Fort Barraux, de 16^H30 à 19^H45.

Attention, désormais les collectes se terminent à 19^H45, et non plus à 20^H00.

L'Assemblée Générale 2018 aura lieu à La Mairie de Barraux le vendredi 2 février à 19^H00.

Nous vous y attendons nombreux. Merci pour votre geste généreux envers les malades et blessés.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma, un numéro de téléphone, le **0800 109 900**.



LES GALOCHES SOUS LA NEIGE

Avec la neige " Les Galoches de Sept Lieues " ont repris les randos raquettes, bravant parfois une météo capricieuse, mais jamais décourageante. L'enneigement actuel nous permet d'envisager sereinement les randonnées des mois à venir.

Un séjour raquettes est programmé du 12 au 16 mars dans le Dévoluy.

Les prochaines réunions de programmation mensuelles auront lieu les mercredi 7 février, 7 mars et 4 avril, à 18h30, salle de Bellecombe.

Renseignements :

Christian Dimier

☎ : 07 81 95 35 65

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

MERCREDI 28 MARS DE 16^H30 À 19^H45

À LA SALLE VAUBAN AU FORT BARRAUX

A.M.C : NOUVELLE SOIRÉE

Nouvelle soirée pour l'Association Musicale de Chapareillan : Demandez le programme !



SOIREE FOLK

avec le groupe

« LA BOITE A BOUTONS »

Samedi 3 février à 20H30
à la salle polyvalente.

Entrée gratuite, ouvert à tous.
Buvette et restauration sur place.

En attendant la soirée, l'AMC vous propose quelques ateliers, l'après-midi :

15^h00

Stage de djembé animé par Thibault Ricci (pensez à vous inscrire)

18^h00

Initiation à la danse Folk

19^h00

Démonstration de djembé par les participants du stage ; Ateliers de musiques actuelles, théâtre et de l'ensemble musicale adulte de l'AMC.

Renseignements et inscriptions:



☎ : 07 77 44 64 82

music.chapa@gmail.com

LOTO DES SASSAS ROSES

Les SASSAS ROSES prendront le départ de la 18ème édition du « Trophée Roses des Sables », rallye 100 % féminin, sportif et solidaire (acheminement de denrées alimentaires, produits d'hygiène, matériel divers à la Croix Rouge Française)

Pour participer à cet événement, Valériane et Stéphanie des Sassas Roses ont besoin de 15 000 €.

Pour financer ce projet, elle organisent en partenariat avec le COS du personnel municipal un loto.



LOTO

Dimanche 18 mars
à la salle polyvalente.

Horaire non défini à ce jour

De nombreux lots à gagner

LE TENNIS CLUB CHAPAREILLAN À 30 ANS

REPAS DANSANT
des **30ans** du
Tennis Club
Chapareillan
SAMEDI 24 Mars 2018
De 19h30 à 2h00

Salle Polyvalente de Chapareillan

Tarif : 30 € par personne
(entrée - plat chaud - fromage - dessert et café)

Infos / Réservations :
tcchapareillan@laposte.net
06.16.66.10.32 ou 06.24.94.29.53

Cette année le Tennis Club de Chapareillan fête ses 30 ans. Pour célébrer cela, un repas dansant est organisé le samedi 24 mars 2018 de 19^h30 à 2^h00.

Pour 30€ par personne, profitez d'une soirée festive avec repas complet (entrée, plat chaud, fromage, dessert, café) et une animation musicale assurée par le groupe BYS suivi de DJ Daniel pour aller au bout de la nuit. Nous vous attendons nombreux!

Renseignements et réservation
(avant le 10 mars) :

tcchapareillan@laposte.net,

☎ : 06 16 66 10 32

ou 06 24 94 29 53

AGENDA ASSOCIATIF

FÉVRIER :

- 2 **DON DU SANG :**
Assemblée générale
Mairie de Barraux à 19^h00
- 3 **A.M.C**
Bal Folk
Salle polyvalente à 20^h30
- 7 **LES GALOCHES DE SEPT LIEUES**
Réunion et repas
Salle de Bellecombe à 18^h30
- 25 **CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT**
Super Loto
Salle polyvalente dès 14^h00

MARS :

- 4 **COMITÉ DE JUMELAGE**
Vente de diots et buvette
Place de la mairie de 8^h00 à 13^h00
- 7 **LES GALOCHES DE SEPT LIEUES**
Réunion et repas
Salle de Bellecombe à 18^h30
- 11 **F.N.A.C.A**
Vente de boudins à la chaudière
et de tripes + buvette
Route de Francin (près des ateliers
municipaux) à 10^h00
- 18 **SASSAS ROSES :**
Loto
Salle polyvalente
- 24 **TENNIS CLUB CHAPAREILLAN :**
Repas dansant des 30 ans
Salle polyvalente
- 28 **DON DU SANG :**
Collecte de sang
Salle Vauban, Fort Barraux
de 16^h30 à 19^h45

AVRIL :

- 4 **LES GALOCHES DE SEPT LIEUES**
Réunion et repas
Salle de Bellecombe à 18^h30

F.N.A.C.A

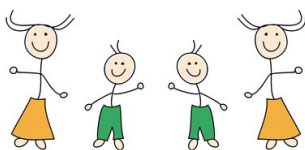


LA F.N.A.C.A organise une vente de boudins à la chaudière et de tripes, le dimanche 11 mars, route de Francin, dès 10^h00.

Buvette et buffet sur place

Les associations souhaitant faire paraître un article sur leur association (présentation, interview, manifestation à venir ou passée...) dans le prochain bulletin (mai, juin, juillet, août), peuvent le remettre jusqu'au 5 AVRIL 2018 à communication@chapareillan.fr

LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE EN CHIFFRES



36

C'est le nombre moyen d'enfants présents par jour à l'accueil de loisirs en 2017



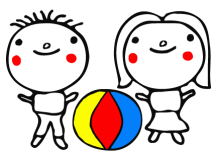
12922

C'est le coût annuel des salaires des 16 animateurs volontaires pour 167 journées de travail sur l'accueil de loisirs, en 2017



20860

C'est le nombre de repas servis au restaurant scolaire en 2017. 14655 pour les élémentaires et 6205 pour les maternelles



1427

C'est le nombre d'enfants accueillis sur l'accueil de loisirs en 2017 soit une augmentation de 12,7% par rapport à 2016



112

C'est le nombre moyen d'enfants participants par jour au TAP en 2017 : 37 maternelles et 75 élémentaires



105

C'est le nombre moyen d'enfants accueillis par jour au périscolaire en 2017 : 33 le matin et 72 le soir

INSCRIPTION TAP 4^{ÈME} CYCLE jusqu'au 9 février et 5^{ÈME} CYCLE jusqu'au 6 avril.

TAP : SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Pour conclure le deuxième cycle des TAP, la municipalité a proposé aux enfants inscrits, deux spectacles :

Pour les maternelles : QUEL BAZAR par la compagnie « Talabar »

Pour les élémentaires : LES ECOLOPOUX par la compagnie « Tiens toi droit »



QUEL BAZAR ! spectacle de marionnettes



LES ECOLOPOUX, spectacle alliant sketches et marionnettes... Mortel !!!



MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Lors des vacances d'automne, nous n'avons malheureusement pas pu accueillir l'ensemble des enfants souhaitant participer aux activités. En effet, nous avons dû refuser une vingtaine d'enfants. Pour précision, nous pouvons accueillir au maximum 48 enfants.

3 points ont été modifiés afin d'être plus clairs dans les inscriptions :

1. PRIORITÉ AUX CHAPAREILLANNAIS :

Les habitants de la commune seront prioritaires pendant 7 jours à compter de la date d'inscription. Les extérieurs pourront s'inscrire après ce délai.

2. DÉLAI D'INSCRIPTION :

A compter des dates et heures précisées dans le programme, les inscriptions se font par écrit ou physiquement au pôle enfance / jeunesse. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. **Pour rappel, toute inscription faite avant cet horaire ne sera pas prise en compte.**

3. DÉLAI D'ANNULATION :

Vous avez un délai de 15 jours (à la place de 8 jours) pour annuler votre inscription, sinon elle sera facturée. Ceci afin de faciliter l'accès aux enfants sur liste d'attente.

Retrouvez l'intégralité du règlement intérieur sur chapareillan.fr

GRENOBLE 1968 : J.O D'HIVER

Les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble fêteront leurs 50 ans en février 2018. Une belle occasion pour la Ville de Grenoble, ses partenaires institutionnels, les stations olympiques et de nombreux acteurs associatifs de



Cérémonie d'ouverture des J.O de Grenoble en 1968

renouer avec l'esprit olympique dès l'automne 2017 et jusqu'à l'été 2018 ! Événements sportifs, expositions, spectacles, festivals, rencontres, salons, débats, visites, jalonnent cette saison festive et foisonnante proposée aux Grenoblois comme aux visiteurs de tous horizons.

Renseignements sur grenoble.fr

WIZ LUGE AUX 7 LAUX

WIZ Luge débarque dans la station des 7 Laux sur le site du Pleynet ! Cette attraction sur rails devrait faire sensation en toutes saisons. Les bolides dévalent donc pour les vacances de Noël, alors profitez-en !

Après 300m de montée dont 46m en tunnel, les luges glisseront sur 700m de descente en pleine nature. Vrilles, virages et vagues avec des pointes à 40 km/h sont au programme pour un moment de purs frissons !

Le circuit est éclairé et sonorisé avec, en prime, une cabine photo pour immortaliser votre passage éclair.



32 luges bi-places sont à votre disposition. Elles sont accessibles aux enfants dès 3 ans accompagnés d'un adulte.

Horaires d'ouverture :

- **Pendant les vacances d'hiver :** tous les jours de 11^h00 à 19^h00 . Nocturne les mardis jusqu'à 21^h00.
- **Hors vacances scolaires :** du mercredi au dimanche de 11^h00 à 19^h00.

Renseignements sur les7laux.com

ACTIVITÉS NEIGE AU COL DE MARCIEU



L'hiver, lorsque le manteau neigeux recouvre l'espace ludique, on y découvre :

- Un grand espace luge de 17 000 m² : 2 tapis remonte-pente et 250m de descente pour faire de la luge, du tubing (glisse dans une grosse bouée le long d'un long toboggan enneigé)

et du snake gliss (descente de luges en file indienne, accrochées les unes aux autres) !L'espace de luge est éclairé tous les samedis soir de 17h à 19h pour s'essayer à la glisse de nuit.

- Un espace d'apprentissage ski alpin : 1 tapis remonte-pente pour les plus petits, 2 téléskis et 4 pistes : 2 vertes, 2 bleues.
- Des pistes de ski alpin : 1 télési et 3 pistes : 1 bleue et 2 rouges.
- Des itinéraires de ski de fond : environ 36 km de pistes de fond damées et balisées
- Des chemins de randonnée en raquette, sur pistes damées ou libres.

Renseignements sur col-marcieu.com

EN BREF...

SKIBUS / EN ROUTE VERS LES STATIONS

Atteindre les sommets c'est simple et économique avec les navettes Skibus ! Pour le neuvième hiver consécutif, le réseau TouGo propose aux amoureux de sports d'hiver de rejoindre les sommets grâce aux navettes Skibus. Laissez-vous tenter par l'air pur des montagnes ! Les Skibus reprennent du service à partir du samedi 23 décembre. Les 7 lignes vous emmèneront dans les stations du Collet d'Alleverd, de l'espace nordique du Barioz, des 7 Laux (Le Pleynet et Prapoutel) et de Chamrousse.

Montez vers les stations du Grésivaudan et profitez sur place de tarifs préférentiels !

Ces navettes fonctionnent 7 jours/7 pendant les vacances scolaires de la zone A ainsi que le week-end et certains mercredis en période scolaire.

Infos sur tougo.fr

NAISSANCE DU SITE DE GRE'SY

L'association GRE'SY est heureuse de vous faire part du lancement de son nouveau site internet www.gresy.fr avec une version qui se veut intuitive, interactive et utile à nos clients et partenaires.

Ce site vous accompagnera dans la découverte de notre association : qui sommes-nous ? Où nous trouver ? Pourquoi adhérer à l'association ? Comment nous soutenir ?

Avec des textes soignés et des photos illustrant notre activité, vous trouverez des informations pratiques telles les heures d'ouverture de nos 2 boutiques implantées au Touvet et à Tencin et nos coordonnées complètes.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook en cliquant à droite de la page « retrouvez-nous sur Facebook ».

N'hésitez pas à diffuser ce site et à le recommander à vos connaissances.

Infos sur gresy.fr

LA VIE À BELLECOMBE AU XIV^{ÈME} SIÈCLE - PARTIE 2

D'après l'ouvrage « Histoire de Chapareillan et du mandement de Bellecombe » d'Émile Guigaz



AGRICULTURE

À Bellecombe et dans la région, on pratique l'assolement biennal : une année de semences pour le blé, l'année suivante pour l'avoine. Les céréales sont abondantes et occupent la première place dans l'agriculture. Les principales sont le froment, l'avoine, le seigle (*le lieu-dit Sellières, au-dessus des Girards, rappelle la culture du seigle*), mais on sème aussi les fèves et les pois.

Peu de vignobles existaient à cette époque. On note cependant de la vigne à Chapareillan et à Clessant dès l'an 1080. Le 29 septembre 1334, un albergement est passé par Aynard Leuczon, châtelain de Bellecombe, à

Artaud de la Chalendrières pour une vigne située à Clessant. Après défrichement des Abîmes, les vignobles s'installent ensuite peu à peu sur les éboulis du Granier.



« l'arpage et du parquage » de nombreux fromages dont une partie était destinée au seigneur à titre de redevance.

Pour les pâturages de l'Alpette qui étaient situés à la limite du mandement d'Entremont, le dauphin, par l'intermédiaire du châtelain, recevait les deux-tiers du revenu et le seigneur d'Entremont, l'autre tiers. On envoyait également paître le bétail dans le pré des Mortes, mais les limites, peu précises, de cette vaste prairie donnaient fréquemment lieu à des incidents et à des procès avec les Savoyards. Ainsi en 1390, le châtelain de Montmélian verse à celui de Bellecombe une indemnité de 30 florins d'or pour pâture irrégulière du bétail savoyard sur le domaine delphinal.

Après la moisson, les habitants menaient paître leurs animaux sur les terres moissonnées car il n'y avait pas de clôtures et l'herbe était le bien commun de tout le village.

En forêt, et particulièrement à l'ombre des grandes étendues forestières du bois de Servette, on élevait d'immenses troupeaux de porcs, car le gland s'y trouvait en abondance. Il fallait comme toujours acquitter auprès du seigneur la redevance habituelle qu'on appelait « oreilles de porcs » (*en latin orillie porcorum*). La concession de l'élevage du porc était réservée seulement à une vingtaine d'habitants.

Dans le mandement, on élevait aussi de nombreux moutons dont on utilisait la laine, la viande et le fumier. Cet élevage était regroupé dans des bergeries (*un lieu-dit « La Bergerie » qui nous rappelle cet élevage des temps anciens existe encore à Chapareillan.*)

Suite dans le prochain numéro



ÉLEVAGE ET BÉTAIL

Au XIV^e siècle, l'élevage était très actif dans le mandement de Bellecombe grâce aux pâturages de l'Alpes et de l'Alpette, vers les Grandes Roches et vers la draye du Charnil. Ces pâturages étaient bien entendu concédés aux paysans par albergement.

En octobre 1307, on comptait 80 bêtes à cornes à la montagne où Nicolas Giroud était le concessionnaire ; il fabriquait pendant le temps de

